

LA NATION

Quotidien National d'Information

Jeudi 02 Janvier 2025 N° 3413 Prix: 10 DA

POLICE ET GENDARMERIE NATIONALES

Grand coup de filet contre le crime à Oran

P3

L'ALGÉRIE PREND LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'agression sioniste contre Ghaza au centre des préoccupations

P3



BOMBES ET PLUIES DANS LE CIEL DE GHAZ

Les tentes sous l'eau et les déplacés meurent de froid

P11

PROGRAMME HEBDOMADAIRE D'AIR ALGERIE

34 vols intérieurs ajoutés à partir de février prochain

P2

Foot/ Ligue des champions (4e journée)

Opération "rachat" pour le CRB et le MCA

P9

PROGRAMME HEBDOMAIRE D'AIR ALGÉRIE

34 vols intérieurs ajoutés à partir de février prochain

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mardi dans un communiqué, le renforcement de son programme de vols intérieurs par l'ajout de 34 nouveaux vols hebdomadaires, à partir du 1er février 2025. Les nouveaux vols permettront d'ajouter un total de 3.588 sièges supplémentaires, selon la même source soulignant que ce renforcement concernera des destinations nationales "variées", ce qui offrira aux clients "d'avantage de choix et une meilleure flexibilité dans la planification de leurs voyages". Cette mesure s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la politique du président de la République, visant à renforcer la connectivité aérienne entre les différentes régions du pays et à améliorer les services offerts aux citoyens", a ajouté la compagnie aérienne dans son communiqué.

R.N

ROUTES COUPÉES EN RAISON DE L'AMONCELLEMENT DE NEIGE**Retour à la normale du trafic routier**

Le trafic routier est revenu à la normale au niveau des routes coupées en raison de l'amoncellement de neige depuis hier matin, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale (GN). Le trafic automobile est revenu à la normale sur la route nationale RN 23 reliant la wilaya de Laghouat à Tiaret, plus précisément au niveau des communes d'Alou et d'Oued Morra, a précisé la même source. La route nationale RN 47 reliant la wilaya de Laghouat à El-Bayadh au niveau de la commune de Brida, ainsi que la route nationale RN 1 reliant la wilaya de Laghouat à Djelfa, précisément au niveau de la commune de Sidi Bouzid, ont également été rouvertes à la circulation. Selon les services de la Gendarmerie nationale, le reste des routes est ouvert au trafic.

R.N

EDUCATION NATIONALE**Le Premier trimestre soumis à une évaluation**

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé les travaux d'une conférence nationale d'évaluation du premier trimestre lors de laquelle il a donné des instructions concernant le reste des étapes de l'année scolaire 2024-2025, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette conférence nationale à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation a été consacrée à l'examen de l'avancement des différentes opérations liées à l'exercice financier 2024 et à l'évaluation des activités du premier trimestre, a précisé le communiqué. Elle a également permis d'évaluer les différents événements scientifiques, sportifs et culturels organisés et ceux en cours dans le cadre du programme du secteur à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire de la glorieuse Révolution. Lors de la rencontre, le premier res-

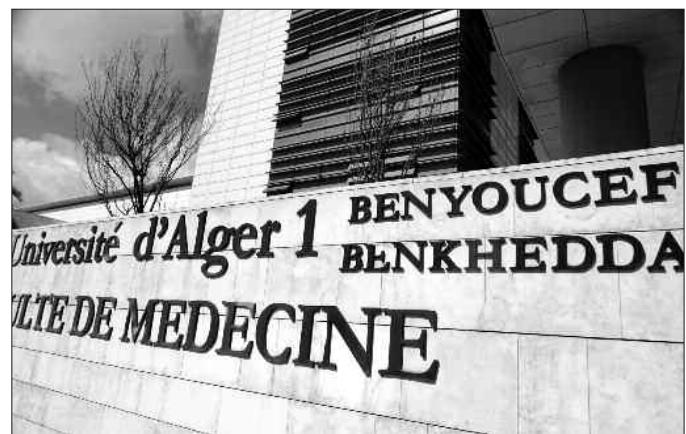
FACULTÉ DE MÉDECINE D'ALGER**Le doyen appelle les étudiants à reprendre les cours le 5 janvier**

Le doyen de la faculté de médecine d'Alger, le Professeur Merzak Gharnaout, a réitéré, mardi, l'appel à l'intention des étudiants en sciences médicales, encore en grève, afin de reprendre les cours le 5 janvier, comme date butoir, précisant que l'ensemble de leurs revendications ont été satisfaites.

Convié à l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne pour faire un état des lieux de la grève des étudiants en médecine, entamée il y a deux mois, il a commencé par faire un rapport plutôt optimiste de la situation en affirmant que plus de la moitié des étudiants grévistes ont repris le chemin des bancs de l'université. Selon lui, les facultés de Blida et de Laghouat ont repris à 100%, de même que pour l'ensemble des internes à l'échelle nationale. S'agissant de la situation à Alger, le département de pharmacie a renoué avec les études ainsi que celui de médecine dentaire dont 90% ont repris les cours, tandis que le taux de reprise dans le département de médecine est estimé entre 30 et 40%. «Les étudiants doivent reprendre les bancs de l'université le 5 janvier, parce que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) a satisfait l'ensemble de leurs revendications», a indiqué le doyen de la faculté de médecine d'Alger.

Afin de rattraper les deux mois de grève, M. Gharnaout a fait savoir que l'ensemble des programmes des années des trois départements (médecine, médecine dentaire et pharmacie) ont été réadaptés, ainsi que les dates des examens. «Les programmes ont été affichés sur les pages et le site des facultés. Nous sommes prêts pour la reprise le 5 janvier et pour terminer le programme en septembre», a-t-il assuré. Revenant aux revendications des étudiants, M. Gharnaout a tenu, en premier, à les rassurer et à faire taire certaines rumeurs, apparues juste après la publication des programmes, faisant accroire que les stages ont été sacrifiés pour pouvoir rattraper les cours. «Nous n'avons rien sacrifié», a-t-il assuré, avant de poursuivre «l'étudiant va faire le programme le plus normalement possible. Toutefois, l'année se terminera en septembre, et non pas en juillet, après la récupération de l'ensemble des cours».

Pour ce qui est de l'affichage des postes de



résidanat avant les examens, ce point a également été traité. «On s'est entendu avec les représentants des étudiants pour que l'affichage des postes se fasse deux à trois mois avant l'examen», a révélé l'invente de la Chaîne 3. «Il faut savoir que c'est tout un processus pour pouvoir déterminer le nombre de postes, car ça se prépare avec les doyens, les différents chefs de service et les comités pédagogiques régionaux de spécialité. Après, il y a une concertation entre le ministère de la Santé, le ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que le ministère des Finances, pour pouvoir ouvrir l'ensemble de ces postes», a-t-il expliqué. Selon le Pr Gharnaout, le MESRS a approuvé l'augmentation du nombre de postes de résidanat, qui passe de 3.000 à 4.045, ainsi que la diminution du nombre d'étudiants au niveau des facultés de médecine à partir de l'année prochaine. «En concertation avec l'ensemble des doyens, nous avons déterminé le nombre de 7.300 étudiants et le MESRS s'est engagé à respecter ce nombre pour la prochaine ren-

trée universitaire», a soutenu. Concernant la vérification et l'authentification des diplômes, cette opération se fera désormais par l'ensemble des facultés. Au sujet de l'accréditation des facultés, cette demande a été prise en compte aussi et l'opération suit son cours. Idem pour la valorisation des bourses, dont le décret, finalisé, se trouve au niveau du secrétariat général du gouvernement. À propos des conditions de formation, M. Gharnaout a certifié qu'elles vont être améliorées, conformément aux engagements pris par le ministère de l'Enseignement supérieur. Nous avons eu une augmentation dans le budget annuel pour l'achat des moyens pédagogiques. Presque toutes les facultés disposent de tables d'anatomie et de matériel de simulation. Pour la pharmacie, il y a de l'argent pour l'achat des consommables. Concernant la médecine dentaire, il va y avoir l'achat d'une valise contenant du matériel et qui sera destinée aux étudiants de deuxième année», a-t-il conclu.

R.N/Source : Radio nationale

pponsable du secteur a "donné des orientations et des instructions concernant le reste des étapes de l'année scolaire 2024-2025". Il a, en outre, "salué les efforts consentis pour l'achèvement des opérations liées au premier trimestre dans les délais impartis et la clôture de l'exercice financier", se disant "conscient du rôle crucial que jouent les directeurs de l'éducation sur le terrain pour la mise en œuvre de la stratégie du secteur inscrite dans le Plan d'action du Gouvernement issu du Programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il s'agit aussi, à travers cette conférence, de "donner les instructions et les orientations nécessaires pour mener à bien les activités du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours", a-t-il dit, insistant sur "la nécessité d'une préparation constante et d'une vigilance continue pour assurer le bon fonctionnement

du service public et éviter les dysfonctionnements et retards relevés lors du premier trimestre". Evaluant les activités sectorielles réalisées dans le cadre du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération, le ministre a "salué les efforts déployés", tout en insistant sur "l'importance d'accorder davantage d'attention aux aspects organisationnels et de réunir les conditions nécessaires pour que ces événements soient à la hauteur de l'intérêt porté par l'Etat à cet anniversaire, et d'assurer un large accompagnement médiatique". Il s'est, par ailleurs, félicité du "niveau d'organisation ayant marqué les différentes étapes liées à l'évaluation des services proposés par le système d'information du secteur de l'Education nationale", rappelant, à ce propos, que "l'objectif de la conférence nationale d'évaluation de la transformation numérique est d'améliorer la qualité

des services destinés au personnel du secteur, aux élèves et à leurs parents", selon le communiqué. Au terme des travaux, M. Sadaoui a rappelé "l'impératif de veiller à garantir le bon fonctionnement et la continuité du service public", appelant à "davantage de vigilance et de réactivité pour traiter toutes les questions liées à la vie scolaire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". Il a également insisté sur "la nécessité de promouvoir le secteur en œuvrant à aplatis les difficultés et à concrétiser les engagements, suivant une stratégie basée sur la mobilisation collective, la valorisation du travail sérieux et la création de conditions optimales pour les personnels du secteur afin qu'ils puissent accomplir leurs missions pleinement et obtenir les meilleurs résultats à tous les niveaux", a conclu le communiqué.

R.N

L'ALGÉRIE PREND LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'agression sioniste contre Ghaza au centre des préoccupations

L'Algérie a pris, à partir d'hier, la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mois de janvier, après avoir passé une année en tant que membre non permanent, au cours de laquelle elle a contribué à l'adoption de décisions importantes concernant les conflits dans le monde et a obtenu des acquis organisationnels, tels que l'établissement du principe de l'égalité d'accès aux documents internes du Conseil, non accessibles au public, pour tous ses membres sans distinction.

La présidence de l'Algérie coïncide avec des évolutions et des indicateurs mondiaux forts et sans précédent concernant la direction de la situation internationale vers davantage de violence, de violations des lois internationales, et l'incapacité de maintenir la paix et la sécurité internationales, ainsi que l'effritement du système de valeurs mondiales sur lequel la communauté internationale a mis des siècles à le formuler et le développer.

Il est prévu que l'ordre du jour de l'Algérie, ce mois-ci, inclut la discussion de questions liées au Moyen-Orient, en particulier la guerre et l'agression sioniste contre la Palestine, le Liban, le Yémen et la Syrie, ainsi que des enjeux liés à la lutte contre le terrorisme, son expansion et ses utilisations en Afrique, notamment dans la région du Sahel, où il se cache dans les déserts et forêts pour mener ses activités destructrices et déstabilisatrices. Il est également prévu qu'une session ouverte au niveau ministériel soit organisée pour discuter de la "situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", avec la participation du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

Cette plateforme permet à l'Algérie d'avoir des marges de manœuvre supplémentaires pour défendre les causes des pays arabes et africains sur la scène internationale, au regard de sa position en tant que membre non permanent, en utilisant les pouvoirs que lui confère le règlement intérieur provisoire de l'instance, comme indiqué sur le site officiel des Nations unies.

En tant que présidente de l'instance, l'Algérie dispose de certaines prérogatives par rapport aux membres, bien que limitées. Toutefois, la mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU peut influencer le déroulement des travaux, notamment



en "invité le président à convoquer des réunions urgentes chaque fois qu'il le juge nécessaire, à condition que la période entre les réunions n'excède pas quatorze jours", selon l'article premier du règlement intérieur. L'Algérie, qui a été élue membre du Conseil de sécurité à trois reprises (1968-1969, 1988-1989, 2004-2005), peut également convoquer une réunion du Conseil "si une question ou un conflit est porté à l'attention du Conseil de sécurité en vertu des articles 35 ou 11 (3) de la Charte, ou si l'Assemblée générale a formulé des recommandations au Conseil ou lui a soumis une question en vertu de l'article 11 (2), ou si le Secrétaire général a alerté le Conseil sur une question selon l'article 99", conformément à ce même texte.

L'Algérie peut également définir l'ordre du jour du Conseil et rédiger ses décisions, ce qui lui ouvre la possibilité de faire prévaloir ses priorités sur les questions nécessitant traitement et débat. Cela représente une occasion en or de relancer de nom-

breux dossiers arabes et africains qui ont été négligés ou mis de côté, tout en sensibilisant et informant la communauté internationale à leur sujet dans le cadre de cet organe.

Dans le cadre de sa nouvelle fonction au Conseil de sécurité, qui est de courte durée, l'Algérie devra appeler à plusieurs réunions sur les questions concernant ses affiliations dans les affaires africaines, arabes et islamiques, et concentrer ses efforts sur des causes justes, comme la question palestinienne, le Sahara occidental, les Rohingyas en Birmanie, et d'autres violations des droits humains.

En ce qui concerne la situation en Syrie, l'instance onusienne sous la présidence de l'Algérie se réunira ce mois-ci pour discuter du processus politique dans ce pays frère. L'Algérie fonde sa position sur trois principes fondamentaux, tels que l'a révélé le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf : "le respect de l'intégrité territoriale de la Syrie, l'inclusion de tous les Syriens dans la solution politique, et la garantie de la super-

vision des Nations unies pour tout futur processus politique." Bien que le Conseil de sécurité de l'ONU ait montré son incapacité à fournir la moindre protection aux civils palestiniens, les efforts de l'Algérie ont été clairs et marquants l'année dernière, notamment en réussissant à obtenir une résolution appelant à un cessez-le-feu "immédiat" et "permanent" à Gaza en mars 2024, après l'échec de plusieurs projets de résolution à cause du "veto" américain. Cette décision a placé l'entité sioniste dans la position d'un État hors du cadre de la légalité internationale et du droit international. De plus, l'Algérie a réussi à convaincre le Conseil de sécurité d'adopter une déclaration de presse en mai 2024, appellant à une enquête indépendante et immédiate pour déterminer les circonstances des fosses communes dans la bande de Gaza, une étape qui témoigne de l'engagement de l'Algérie dans la lutte contre les violations des droits humains dans les territoires palestiniens.

R.N

APS

NOUVEL AN

Le Président de la République présente ses vœux au peuple algérien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi soir, au peuple algérien, ses vœux à l'occasion de l'avènement du nouvel an 2025, appelant à la poursuite des efforts pour que la nouvelle année soit riche en réalisations et en acquis. "Nous nous apprêtons, aujourd'hui, à tourner la page de l'année 2024, une année marquée par des acquis et des réalisations accomplis grâce aux efforts des enfants de ce cher pays qui avance à pas sûrs vers la réalisation d'un développement prometteur, l'habilitant, ainsi, à rejoindre le rang des pays émergents. En cette même année où vous m'avez fait l'honneur de me renouveler votre précieuse confiance pour continuer à travailler ensemble avec un grand optimisme, motivé par des données et indicateurs réalisistes, caractérisant désormais l'Algérie aux niveaux, africain et arabe", a souligné le Président de la République dans une allocution adressée au Peuple algérien. "Tout en saluant l'ensemble des Algériennes et Algériens pour leur détermination et leur haut sens de patriotisme en vue de servir notre économie et de propulser davantage notre développement, je tiens à appeler à la poursuite des efforts pour que l'année 2025, si Dieu le Veut, soit riche en réalisations et en acquis, grâce à la vision d'une Algérie victorieuse et à nos potentialités prometteuses dans divers domaines", poursuit le président de la République. "Je présente à toutes les Algériennes et à tous les Algériens, ainsi qu'à nos enfants de la communauté nationale à l'étranger, mes vœux de bonheur et de bonne santé en ce Nouvel An, et pour notre chère patrie, davantage de prospérité et de progrès", a-t-il dit, ajoutant : "Je souhaite également sécurité et fin des agressions à nos frères en Palestine meurtrie".

POLICE ET GENDARMERIE NATIONALES

Grand coup de filet contre le crime à Oran

Les services de Police et de Gendarmerie nationales de la wilaya d'Oran ont réussi, mardi, à arrêter près de 200 personnes, lors d'une opération conjointe ayant ciblé les foyers de criminalité et les points noirs, a indiqué, hier, la direction de la Sécurité de wilaya.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine et les trafiquants de subs-

tances interdites, ainsi que l'arrestation de personnes recherchées par la justice, a permis de soumettre 2.437 personnes à un contrôle d'identité. Elle a également conduit à l'arrestation de 65 personnes recherchées, 56 personnes faisant l'objet de mandats judiciaires et 70 individus impliqués dans des affaires directes telles que la drogue, les psychotropes, le port d'armes blanches prohibées, entre au-

tres, a précisé la cellule de communication. L'opération a également permis la saisie de 685 comprimés de psychotropes, 160 grammes de kif traité, une somme d'argent issue des activités criminelles estimée à 161.950 DA, ainsi que de 25 armes blanches prohibées de différentes tailles et deux bouteilles de gaz lacrymogène, selon la même source. Cette opération a

aussi conduit à la vérification de 1.368 véhicules, dont sept ont été placés en fourrière, ainsi que 166 motos, dont 29 ont été placées en fourrière pour non-respect des procédures légales. Les personnes arrêtées seront présentées devant le procureur de la République territorialement compétent après l'achèvement de toutes les procédures légales, a-t-on précisé.

R.N

OUVERTURE DU CAPITAL
DE LA BDL**Mise en vente des actions
à partir du 20 janvier**

L'ouverture du capital de la Banque de Développement Local (BDL) prendra effet le 20 janvier prochain, avec la mise en vente de 44,2 millions d'actions au prix unitaire de 1.400 DA, a annoncé mardi Youssef Bouzenada, président de la Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob). Lors d'une conférence de presse, en compagnie de Youssef Lalmas, directeur général de la BDL, M. Bouzenada a précisé que l'opération s'étalerait du 20 janvier au 20 février 2025, période durant laquelle la banque effectuera une offre publique de vente (OPV) de 44,2 millions d'actions, représentant 30% de son capital social.

L'émission de ces actions vise à lever un montant total de 61,88 milliards de DA, dont 17,68 milliards de DA de prime d'émission. A l'issue de cette opération, le capital de la BDL sera porté à 147,4 milliards de DA, a ajouté M. Bouzenada. Le 4 décembre dernier, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction en Bourse d'Alger. De son côté, la Cosob a validé la notice d'information concernant l'offre publique de vente lors d'une réunion préalable à la conférence de presse.

Les intermédiaires en opérations de bourse (IOB) chargés de la vente des actions seront les six banques publiques (BNA, BEA, CNEP Banque, BDL, CPA, BADR) ainsi que la Société Générale Algérie, Tell Market et Invest Market. Selon M. Bouzenada, cette OPV se divise en trois segments : le premier, représentant 40% du total, sera destiné aux personnes physiques, 30% seront alloués aux personnes morales, et 30% aux investisseurs professionnels, conformément à l'article 61 du règlement général de la bourse, avec une souscription minimum fixée à dix actions.

De son côté, M. Lalmas a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier et monétaire, "offrant ainsi aux investisseurs nationaux une opportunité unique de participer à cette évolution". Il a également précisé qu'une vaste campagne de communication sera mise en place pour informer le public des détails de l'opération et des avantages liés à l'acquisition d'actions de la BDL. Une autre conférence de presse est prévue le 7 janvier à Alger, afin de présenter plus en détail l'opération d'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger, selon le directeur général.

RECHARGEMENTS VIA
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**Algérie Télécom annonce
des avantages exclusifs**

Algérie Télécom a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise en place, à partir du 1er janvier 2025, de nouveaux avantages exclusifs pour tout recharge d'abonnements internet effectué via le paiement électronique. "Grâce à cette offre exceptionnelle, les clients des services Idoom adsl, Idoom vdsi et Idoom fibre qui rechargent leurs abonnements internet pour une durée allant de 1, 3, 6 ou 12 mois via l'ensemble des plateformes de paiement électronique, notamment l'espace client d'Algérie Télécom, l'application mobile My Idoom, l'application Baridi Mob d'Algérie Poste, l'application Wimpay de la BNA, ainsi que les terminaux de paiement électronique TPE au niveau de nos agences commerciales à travers les cartes Dahabia et CIB, bénéficieront de journées de connexion bonus", a précisé la même source.

Ainsi, les clients bénéficieront lors de la recharge d'un mois d'un bonus de 3 jours gratuits, la recharge de 3 mois (12 jours), la recharge de 6 mois (24 jours) et la recharge de 12 mois (48 jours).

Avec cette initiative, Algérie Télécom "réaffirme son engagement à simplifier l'accès à ses services, à récompenser la fidélité de ses clients et à encourager l'adoption des solutions numériques, contribuant ainsi au développement de l'inclusion financière en Algérie".

BANQUES

Le système de paiement DZ Mob Pay activé ce mois de janvier

Ce système allie gratuité, rapidité et interopérabilité dans "la simplification du paiement électronique et permet aux clients de payer instantanément leurs achats et factures, entre autres services, en scannant le QR code affiché par le commerçant.

Le président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Mohand Bourai, a affirmé que l'activation, à partir du 1er janvier 2025, du système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile DZ Mob Pay pour effectuer des transactions de paiement et de transfert via les banques renforcera l'inclusion financière en Algérie. "A partir de janvier 2025, les clients de certaines banques pourront effectuer des paiements mobiles en scannant un QR code", a indiqué M. Bourai dans une déclaration à l'APS, soulignant l'importance de ce système alliant gratuité, rapidité et interopérabilité dans "la simplification du paiement électronique et le renforcement de l'inclusion financière dans le pays, en offrant aux citoyens et aux commerçants le choix des moyens de paiement".

Trois établissements financiers offrent actuellement le service de paiement par smart-phone, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), Al Salam Bank Algeria et Algérie Poste (transactions entre clients du même établissement). Ce mode de paiement permet aux clients de payer instantanément leurs achats et factures, entre autres services, en scannant le QR code affiché par le commerçant. Pour concrétiser cette démarche, les banques et Algérie Poste ont investi dans la sécurisation du système et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) a assuré l'interconnexion des données



bancaires et celles d'Algérie Poste, garantissant ainsi l'interopérabilité.

Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) a annoncé, lundi dans un communiqué, que le nouveau système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile DZ Mob Pay sera opérationnel au cours du mois de janvier 2025 par les banques. "Alliant innovation, sécurité et interopérabilité, ce nouveau système de paiement facilitera les transactions au quotidien des citoyens et des commerçants", a indiqué l'organe de régulation chargé du système monétique national, précisant que DZ

Mob Pay "permettra à tous les citoyens d'effectuer des paiements de proximité via QR code et des transferts entre particuliers". Parmi ses avantages, la souscription simple et sécurisée et la gratuité des transactions pour les utilisateurs et les commerçants, selon la même source. Le paiement mobile est opérationnel en Algérie depuis 2022. Dans une première phase, le service a été ouvert en intra-bancaire avant de lancer l'interopérabilité des paiements mobiles grâce à la plateforme Switch Mobile en juin 2024. M. Bourai a, par ailleurs, indiqué que les banques s'emploient en 2025 à augmenter le nombre de Terminaux de paie-

ment électronique (TPE) au niveau des commerces, d'autant que les consommateurs optent de plus en plus pour ce mode de paiement, précisant que le montant des opérations de paiement électronique par TPE a atteint près de 36 milliards de DA jusqu'à octobre 2024. Il a ajouté que les paiements en ligne ont enregistré plus de 14,8 millions de transactions d'une valeur avoisinant les 39 milliards de DA jusqu'à octobre dernier. Quant au paiement mobile, plus de 75 millions de transactions ont été enregistrées pour un montant total des paiements de plus de 434 milliards de DA.

Synthèse : S.A.K

ALSO (EX SIDER EL HADJAR)

Arrivée de la première cargaison de coke début de ce mois

La direction générale du complexe ALGERIAN SOLB "ALSOOLB" (ex Sider El Hadjar), a annoncé mardi dans un communiqué, l'arrivée à partir de janvier 2025, de la première cargaison de coke (charbon), une matière essentielle pour le fonctionnement du haut fourneau à l'arrêt temporaire depuis 10 jours, affirmant que la production se poursuit au niveau des autres unités de fabrication. "Le Complexe ALSOOLB prévoit l'arrivée de la première cargaison de coke (charbon) au début de janvier 2025, suivie de deux autres dans les jours qui suivent", lit-on dans le communiqué. "Le haut-fourneau du complexe Sider El Hadjar a connu un arrêt dû au retard dans l'approvisionnement en coke, une matière essentielle à son

fonctionnement et totalement importée car indisponible localement", a précisé le communiqué. ALSOOLB a indiqué avoir été confrontée "à des fluctuations dans l'approvisionnement dues à la dépendance vis-à-vis du marché international et à l'incapacité des fournisseurs de respecter les délais fixés", ajoutant que "ces retards récurrents dans l'arrivée de la matière brute ont contraint le complexe à suspendre temporairement le fonctionnement du haut fourneau depuis le 22 décembre 2024, dû à l'épuisement du stock de coke". D'autre part, l'entreprise de sidérurgie "a profité de cet arrêt pour effectuer d'importants travaux de maintenance sur les équipements stratégiques, afin de reprendre la production dans de bonnes conditions".

L'entreprise a également assuré la continuité des activités des unités principales de laminage grâce à la disponibilité des produits semi-finis, précisant que "le stock actuel des produits semi-finis, tels que les bobines d'acier, les plaques, les barres et les alliages, permet de maintenir le fonctionnement des autres unités principales". Le communiqué a ajouté que le stock actuel de l'unité de laminage sans soudure "permet de répondre aux demandes de la société Naftal et Sonatrach jusqu'à fin février 2025", soulignant que "le stock de bobines actuellement disponible dans l'unité de laminage à froid permet de poursuivre son fonctionnement pendant cette période". Par ailleurs, "le stock de produits semi-finis pour la ligne de

galvanisation à chaud permet de maintenir cette ligne en fonctionnement conformément au programme jusqu'à fin janvier 2025". "L'unité de laminage pour béton armé est en mesure de produire jusqu'au début de l'année prochaine, avec un stock couvrant ses besoins en différentes dimensions", indique la même source. En outre, ALSOOLB a annoncé "le lancement d'une consultation pour l'acquisition de 20.000 tonnes de produits semi-finis afin de répondre aux demandes des clients", réaffirmant son engagement à "fournir des informations claires à travers une communication transparente et directe, comme option pour renforcer la confiance avec toutes les parties concernées".

R.E



EL-BAYADH

Plantation de près de 490.000 plants d'oliviers



La wilaya d'El-Bayadh a achevé, récemment, un programme de plantation de près de 490.000 plants d'oliviers, a-t-on appris de la direction des Services agricoles (DSA).

Cet important programme, dont la wilaya a bénéficié, est destiné à soutenir les agriculteurs de la région en cette essence arboricole fruitière, dans le cadre du

programme national de l'année 2024 initié par le ministère de tutelle pour l'extension des superficies dédiées à l'oléiculture.

A El-Bayadh, l'opération a permis la plantation de plus de 488.000 plants sur une superficie totale dépassant 1.200 hectares, a-t-on précisé de même source, ajoutant que le programme a bénéficié à 170 agriculteurs répar-

tis à travers toutes les communes de la wilaya. Ces derniers bénéficieront d'un accompagnement et d'un suivi permanent de la part d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans le cadre de l'encadrement agricole afin d'assurer le succès de ce projet prometteur.

A noter que la wilaya d'El-Bayadh compte actuellement plus de 255.000 oliviers en pro-

duction, répartis sur une superficie totale de plus de 1.400 hectares répartis sur les 22 communes que compte cette collectivité locale de Hauts-plateaux de l'Ouest. Le secteur agricole de la wilaya prévoit une production d'environ 22.000 quintaux d'olives au cours de la campagne de récolte, lancée récemment, selon la même source.

AIN TOUILA (KHENCHELA)**242 consultations au profit des habitants des localités reculées**

Des habitants des localités reculées de la commune d'Ain Touila, wilaya de Khencela, ont bénéficié de 242 consultations dans le cadre de la caravane médicale pluridisciplinaire, a indiqué mardi le Directeur local de la santé. Dans une déclaration à l'APS, Zinedine El-Okbi a précisé que cette caravane, initiée par la direction de la santé avec le concours de l'établissement public de santé de proximité de Khencela et les deux établissements hospitaliers Ahmed Ben Bella et Ali Boushaba, s'est déplacée lundi au CEM Alal Amara de M'tirchou (Ain Touila) et a effectué depuis 242 consultations médicales gratuites au profit des habitants des localités Bekar-1, Bekar-2, M'tirchou et Mili. Il s'agit de 43 consultations gynécologiques, 23 orthopédiques, 85 ophtalmologiques et 27 pédiatriques en plus deux consultations en hématologie et de l'administration de vaccins à 16 enfants, a détaillé le même responsable. L'objectif, a-t-il ajouté, de la caravane lancée dans le cadre du jumelage entre les établissements sanitaires est de fournir des prestations sanitaires à la hauteur des attentes des citoyens de la commune qui ont apprécié l'initiative surtout en l'absence de médecins spécialistes dans les salles de soins de ces localités. La direction locale de la santé se penche actuellement sur l'élaboration pour 2025 d'un programme de caravanes médicales touchant les localités reculées des 21 communes de la wilaya de Khencela et ce pour effectuer des consultations et programmer des interventions chirurgicales en cas de besoin à travers les divers établissements hospitaliers de la wilaya, a affirmé M. El Okbi.

BATNA**Vers la création de petits pérимètres agricoles pour les jeunes**

Des petits pérимètres agricoles seront créés, dès 2025, au bénéfice des jeunes, sur 780 hectares de terres agricoles non exploitées, récupérées dans la commune de M'doukal (Batna), a indiqué, mardi, le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek. "Des efforts sont déployés pour renforcer l'eau d'irrigation dans cette région du sud-ouest de la wilaya de Batna qui connaît un déficit en eau, avant que ces 780 hectares ne soient divisés en petites superficies à redistribuer aux jeunes désirant les exploiter pour une activité agricole", a ajouté le wali, dans une déclaration à l'APS en marge de l'installation du comité technique de la wilaya pour la promotion de l'investissement agricole. Cette expérience pilote sera étendue au reste des communes de la wilaya "à chaque fois qu'une superficie agricole non exploitée est disponible, et remplit les conditions appropriées", a-t-il ajouté, soulignant que l'initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie arrêtée localement pour soutenir le secteur agricole dans la wilaya de Batna. Pour rappel, une superficie totale de plus de 2.000 hectares de foncier agricole non exploité a été récupérée sur le territoire de la wilaya depuis la fin de l'année 2022, aux fins d'une redistribution à des agriculteurs actifs et sérieux. Le wali de Batna a indiqué que l'installation du comité technique chargé de promouvoir l'investissement agricole "soutiendra les efforts déployés dans ce cadre afin de contribuer au développement local et national".

ORAN**Conventions avec des formateurs dans l'extraction des huiles essentielles**

La Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya d'Oran envisage de signer des accords avec des formateurs spécialisés dans l'extraction des huiles essentielles végétales, afin de développer ce type d'artisanat traditionnel, a-t-on indiqué lors du Salon national spécialisé dans le soutien aux produits de l'artisanat, dont les activités se poursuivent mardi à Oran.

Des accords seront signés avec des formateurs spécialisés dans la production des huiles essentielles végétales, un secteur de plus en plus populaire sur le marché local et qui connaît une forte demande de la part des personnes souhaitant s'y lancer, a souligné, à l'APS, le directeur de la Chambre de l'indus-

MÉDÉA**Campagne d'information sur le recensement économique national**

Une campagne d'information et de sensibilisation des opérateurs sur l'importance du prochain recensement économique national a été entamée, mardi, à Médéa à travers la visite de plusieurs unités industrielles situées au niveau du chef-lieu de wilaya.



Supervisée par la directrice du commerce de la région Centre, Mme Samia Ababsa, en présence des responsables de la direction locale du commerce, du centre national du registre de commerce (CNRC) et de la chambre du commerce et de l'industrie, la campagne vise à "informer les opérateurs économiques sur l'importance que revêt le recensement de la production nationale qui débutera le 19 janvier et s'étalera sur une période de trois semaines", a fait savoir Mme Ababsa. "L'objectif de ce travail de proximité, est de se rappro-

cher des opérateurs économiques (industriels, fabricants, transformateurs) afin de leur expliquer l'intérêt que représente pour eux ce recensement et le souci du secteur du commerce de leur garantir un accompagnement permanent et sans faille", a-t-elle déclaré à l'APS. "Le recensement va permettre de connaître qui produit quoi et d'avoir une idée bien précise du potentiel de la production nationale ainsi que de ses réelles capacités à couvrir le marché national et, éventuellement, des possibilités d'exportation du surplus de

production", a ajouté la directrice du commerce de la région Centre.

Plusieurs secteurs d'activités, tels que l'industrie et l'agriculture, ainsi que les caisses d'assurance, le centre national du registre du commerce, la chambre de commerce et d'industrie et les collectivités locales participent à ce recensement pour lequel d'importants moyens humains et logistiques seront mobilisés en vue "d'assurer son bon déroulement et surtout sa réussite", a-t-elle encore noté. Mme Ababsa a souligné que "le recensement

économique va contribuer à mettre en place une base de données nationale précise et exhaustive qui concerne l'ensemble des activités économiques". Le directeur local du commerce, Khaled Amara, a indiqué, pour sa part, que les préparatifs de l'opération vont bon train et toutes les dispositions ont été prises afin d'être prêts le jour J, en mobilisant, pour la circonsistance, pas moins de 54 éléments qui vont appuyer les agents recenseurs détachés par les autres parties impliquées dans ce recensement. Outre la préparation en collaboration avec le CNRC des listes des opérateurs qui seront touchés par ce recensement, un programme de travail a été également mis en place pour faciliter la mission des recenseurs et achever l'opération dans les délais fixés, a-t-il dit.

De son côté, le directeur de la chambre de commerce et d'industrie du Titteri, Abdellahim Fechite, a affirmé que sa structure a entamé la formation d'agents recenseurs et d'encadreurs en prévision de cette opération, assurant que l'objectif principal de ce recensement est la protection de la production nationale et la réduction des exportations.

trie, Djabbar Tahar Miloud, en marge de cet événement.

Ces accords permettront l'ouverture d'un atelier, au début du mois de janvier prochain à la Maison de l'Artisanat située dans le quartier Sabah (Est d'Oran) pour la production d'huiles végétales, ainsi que l'organisation de sessions de formation pour les artisans, afin de développer cette spécialité dans la capitale de l'ouest du pays, a ajouté le responsable. La dixième édition de ce salon, qui a ouvert ses portes, samedi dernier, présente une gamme de différentes huiles essentielles et médicinales extraites de plantes connues en Algérie, telles que la lavande, le romarin, la menthe, les graines de figue de barbarie et

dans le domaine de la distillation de la rose. Ces produits, présentés de manière soignée et selon des techniques étudiées, sont proposés à des prix compétitifs et connaissent un grand succès, notamment auprès des femmes à la recherche de produits naturels fabriqués localement.

Plus de 80 artisans de 26 wilayas participent à cette dixième édition du Salon national spécialisé dans le soutien aux produits artisanaux, qui se clôturera le 4 janvier prochain, présentant plus de 30 types de produits artisanaux. Cette manifestation est organisée par la Chambre de l'Artisanat et des Métiers en collaboration avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Oran.

FOOT/ ESPAGNE

L'avenir d'Olmo au Barça toujours en suspens

Ll'avenir du meneur de jeu Dani Olmo au FC Barcelone restait très incertain mardi, le club catalan devant trouver une solution financière pour faire enregistrer son joueur. Le club blaugrana, endetté, avait enregistré l'international espagnol, sa recrue phare estivale, jusqu'au 31 décembre avec 80% du salaire du défenseur blessé Andreas Christensen grâce à une exception permettant aux clubs de remplacer les joueurs absents pendant une longue durée. En raison des limites fixées par la Ligue espagnole de football (Liga) en matière de dépenses, Olmo jouait à titre provisoire en attendant que le Barça résolve ses problèmes financiers. Dans le cas contraire, il pourrait devenir un joueur libre. Le départ éventuel d'Olmo serait un coup dur pour les Blaugrana, troisièmes du championnat. Né près de Barcelone, le joueur de 26 ans a fait ses classes au Barça avant d'évoluer dans les championnats croate et allemand. Il a inscrit cinq buts en Liga cette saison et a été l'un des grands artisans de la victoire de l'Espagne à l'Euro-2024.

R.S

FOOT

Lyon transfère le Brésilien Jeffinho à Botafogo

Le club de football français de Lyon a annoncé mardi avoir transféré définitivement son attaquant brésilien Jeffinho à Botafogo, où il était prêté depuis janvier 2024, pour un montant de 5,3 millions d'euros. Un intérêt de 30% sur un éventuel futur transfert est également prévu dans la transaction, selon un communiqué du club rhodanien. Le joueur de 25 ans avait été transféré de Botafogo à l'Olympique lyonnais en janvier 2023 pour dix millions d'euros alors que sa valeur marchande estimée était de 1,5 M EUR selon le site de référence en la matière, transfermarkt.fr. Son contrat avec l'OL courrait jusqu'au 30 juin 2027. Son prêt, synonyme de retour à Botafogo, arrivait à échéance le 31 décembre 2024. Jefferson Ruan Pereira Dos Santos dit Jeffinho n'a jamais convaincu à l'OL avec qui il a disputé au total 19 matches de Ligue 1 pour deux buts et trois passes décisives ainsi que deux matches de coupe de France (1 but).

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Steffen Baumgart nouvel entraîneur de l'Union Berlin

Ll'Allemand Steffen Baumgart, est le nouvel entraîneur de l'Union Berlin, qui vient de limoger le Danois Bo Svensson pour mauvais résultats, a annoncé lundi, le club de première division de football. Baumgart "préparera l'équipe pour la suite de la saison de Bundesliga à partir du 2 janvier", précise le club dans un communiqué. Joueur de première et de deuxième division dans les années 1990 et 2000, Baumgart avait alors déjà porté pendant deux saisons (2002-2004) le maillot du club berlinois, dont il avait été élu capitaine et joueur de l'année. Sa carrière d'entraîneur l'a déjà amené dans une petite dizaine de clubs, dont le FC Cologne qu'il a mené dès sa première saison à une convaincante 7e place. Mais le club rhénan s'est séparé de lui en décembre 2023 pour sortir de la zone de relégation. Son dernier club en date, Hambourg SV, pensionnaire de deuxième division, l'a également remercié en novembre. Après quinze journées de Bundesliga, l'Union Berlin est douzième au classement. Le club de la capitale avait assuré son maintien de justesse la saison passée.

R.S

TENNIS

Gabriela Dabrowski, médaillée aux JO de Paris, révèle avoir souffert d'un cancer

La Canadienne Gabriela Dabrowski, troisième mondiale en double et médaillée de bronze en mixte aux Jeux olympiques de Paris 2024, a révélé mardi sur son compte Instagram avoir souffert d'un cancer lors de la saison 2024. "Comment quelque chose d'aussi petit peut-il poser un aussi gros problème ? C'est la question que je me suis posée quand on m'a diagnostiqué un cancer à la mi-avril. Je

vais bien et je vais aller bien. Les détections précoces sauvent des vies", a-t-elle écrit sur les réseaux sociaux. Dabrowski (32 ans), classée troisième mondiale en double, explique avoir subi deux opérations et de la radiothérapie durant le printemps 2024. Malgré tout, elle a poursuivi le fil de sa carrière. Deux semaines avant le tournoi de Nottingham, qu'elle remportera avec sa partenaire Erin Routliffe, elle était incapa-

ble de lancer la balle elle-même au service à l'entraînement. Une pause dans les traitements lui a permis de s'aligner à Wimbledon et de participer aux Jeux olympiques, où elle a remporté le bronze en mixte aux côtés de Félix Auger-Aliassime. Elle a terminé son année sur un sacre lors des WTA Finals : "Finir la saison sur la plus belle note possible, tout ça a semblé surréaliste". Et si Dabrowski a choisi de révéler publi-

quement son histoire en cette fin d'année, c'est parce qu'elle se sentait prête pour le faire et qu'elle voulait sensibiliser à son échelle sur l'importance d'une détection rapide. Et d'ajouter : "Quand la menace de perdre tout ce pour quoi j'avais travaillé toute ma vie est devenue réelle, j'ai commencé à apprécier de manière authentique ce que j'avais".

R.S

ANGLETERRE

Deuxième hic pour Chelsea, nouvelle défaite pour Manchester United

Chelsea s'est fait surprendre lundi par le promu Ipswich (2-0), une deuxième défaite d'affilée qui l'éjecte du podium de Premier League, un championnat dans lequel Manchester United, battu 2-0 par Newcastle, coule à pic.



Dans l'autre match de la soirée, Aston Villa et Brighton (2-2) ont partagé les points, et les regrets, à l'issue d'une rencontre où ils ont tous les deux mené au score, à tour de rôle.

Des regrets, il y en a forcément un paquet aussi du côté de Chelsea (4e, 35 pts), sorti du podium après une fin d'année 2024 très mal négociée.

Les "Blues" ont connu un gros coup de froid sur les trois derniers matches, n'empochant qu'un point à Everton (0-0) et concédant deux défaites coup sur coup. Ils n'en avaient concédé que deux, justement, dans les 17 précédentes journées d'un championnat où l'étiquette de candidat au titre leur avait été promptement collée. "Nous avons terminé la première partie de la saison, personne ne s'attendait à ce que nous soyons là où nous sommes. Nous sommes en bonne position, mais nous pouvons faire beaucoup mieux", a réagi l'entraîneur

Enzo Maresca auprès de la BBC.

Et l'Italien d'insister, fidèle à son discours des dernières semaines : "Nous nous concentrons sur chaque match. Nous ne nous concentrons pas sur la course au titre ou ce genre de choses".

Le leader Liverpool (45 pts) compte désormais dix points d'avance sur Chelsea, avec un match en moins. Entre eux apparaissent Nottingham Forest (2e, 37 pts) et Arsenal (3e, 36 pts).

Amorim à la peine Ipswich, club du chanteur Ed Sheeran, retrouve en revanche de l'espoir avec cette troisième victoire cette saison, la première dans leur stade de Portman Road. Les "Tractor Boys", dix-huitièmes, reviennent à une unité seulement de l'actuel premier non-relégable, Wolverhampton.

Le promu aux petits moyens n'a que sept points de moins que Manchester United, géant endormi du championnat d'Angleterre,

retombé à une triste quatorzième place.

Le célèbre club au maillot rouge a subi une troisième défaite consécutive en Premier League, lundi contre Newcastle (2-0), devant ses supporters à Old Trafford. Et dimanche, il se rend chez Liverpool, le rival historique, en démonstration permanente depuis le début de saison...

Son attaque est patraque, sa défense prend l'eau, et son nouvel entraîneur Ruben Amorim n'arrive pas à redresser un paquebot à la dérive.

"Les joueurs ont beaucoup souffert sur le terrain et cela a été très dur pour nous. Newcastle est une meilleure équipe", a commenté le Portugais, arrivé en novembre dans le nord de l'Angleterre. Son équipe a baissé pavillon deux fois dans les vingt premières minutes, face à Alexander Isak (4e, 0-1) et Joelinton (19e, 0-2), tout heureux de s'engouffrer dans les interstices défensifs. Amorim a sorti l'atta-

quant Joshua Zirkzee au cours de la première période pour faire entrer le milieu Kobbie Mainoo (33e). Cela a stabilisé l'équipe, sans plus.

Le successeur d'Erik ten Hag présente un maigre bilan après huit matches de championnat: cinq défaites, dont trois d'affilée pour finir l'année 2024, un match nul et deux victoires.

Newcastle, à l'inverse, termine l'année très fort, à la cinquième place, avec un point de plus que Manchester City (6e, 31 pts).

Cela fait désormais quatre victoires d'affilée pour les "Magpies" en Premier League, une série lors de laquelle ils ont inscrit treize buts et n'en ont concédé qu'un seul. "Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais l'équipe s'améliore. Nous avons réalisé une bonne performance à l'extérieur aujourd'hui, avec trois points, deux buts et un +clean sheet+", a résumé Joelinton.

AFP

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE)

Opération "rachat" pour le CRB et le MCA

Le CR Belouizdad et le MC Alger, les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, aborderont la 4e journée de cette prestigieuse compétition, avec la ferme intention de redresser la situation, contre respectivement les Egyptiens d'Al-Ahly SC à Alger, et les Soudanais d'Al-Hilal à Nouakchott.

Le CRB (3e- 3 pts), sera le premier à entrer en scène vendredi soir (20h00) au stade 5 juillet d'Alger, pour le compte du groupe C, en accueillant l'ogre égyptien, Al-Aly du Caire (tenant du titre) devant lequel il a été sévèrement battu (6-1), le 22 décembre dernier, lors de la 3e journée de la phase des poules.

Les hommes d'Abdelkader Amrani qui ont retrouvé leur verve en championnat d'Algérie en remportant leur cinquième match de suite (série en cours), seront dos au mur face aux camarades d'Abu Ali, auteur d'un triplé au match du Caire. Le vice-champion d'Algérie est fermement décidé à prendre sa revanche et se relancer dans la course à la qualification aux quarts de finale, comptant aussi sur le soutien de ses fans attendus nombreux vendredi au stade olympique.

Ayant récupéré leur fer de lance, Islam Slimani et le gardien Zeghiba, mis sur la touche par le staff technique face à l'O. Akbou (1-0), les "Rouge et Blanc", n'ont plus droit à l'erreur, et la victoire est plus qu'indispensable pour garder toutes leurs chances de qualification, et éviter une précoce élimination à deux journées de la fin de la phase des poules. Quant au club cairote, il vient de terminer l'année 2024 sur un décevant nul (0-0) devant Enppi pour le compte de la 7e journée du champion d'Egypte.

Le 3e nul de rang, après ceux concédés devant Ittihad d'Alexandrie et Bank Ahly. Des revers qui ont recalé le champion d'Afrique en titre, provisoirement, à la 3e place du championnat local avec 12 points.

Mécontent de ce résultat, le président du club cairote, Mahmoud El-Khatib a infligé une amende de 30.000 livres égyptiennes à chaque joueur, tout en menaçant de doubler cette sanction si les joueurs ne réagissent pas lors des prochaines sorties à commencer par la rencontre contre le CRB.

Leaders du groupe C avec huit points, les Egyptiens tenteront de faire un pas supplémentaire vers la qualification en 1/4 de finale. Le match CR Belouizdad-Al Ahly sera dirigé par le directeur de jeu somalien, Omar Abdelkader Artane, secondé par ses compatriotes Hamza Hadhi Abdi (1er assistant) et Moulid Radj Ali (2e assistant), tandis que le 4e arbitre est Ahmed Hassen Hocine Ahmed. L'autre match du groupe C, opposera samedi (17h00), les



Sud-Africains d'Orlando Pirates (2e - 7 pts) contre les Ivoiriens du Stade d'Abidjan (4e - 1 pt).

MC ALGER : RÉACTION ATTENDUE À NOUAKCHOTT

Le 2e représentant algérien en Ligue des champions, le MCA affrontera dimanche à Nouakchott (20h00) la formation soudanaise, d'Al-Hilal, solide leader du groupe A (9 pts) et auteur de 3 victoires en autant de matches. Pour les hommes du nouveau coach, Khaled Benyahia, les clignotants sont au "vert" après deux succès de rang enregistrés en championnat de Ligue 1, à Magra (1-2) et en Coupe d'Algérie devant l'ES Ben-Aknoun (3-0). Les camarades du "défenseur-buteur", Halaima se déplace donc ainsi à Nouakchott avec le grand désir d'effacer leur surprenante défaite (0-1) à Alger, face à Al-Hilal, un revers qui a précipité le départ de l'entraîneur français Patrice Beaumelle.

L'enjeu sera de taille, dimanche prochain, pour les camarades du capitaine Ayoub Abdellaoui, car une victoire leur permettrait de consolider leur place de dauphin, et de faire un pas vers les quarts de finale. Pour cela, les champions d'Algérie en titre, sont appelés à sortir le grand jeu pour venir à bout d'Al-Hilal, drivé par le technicien congolais Florent Ibenge, devenu l'un des entraîneurs les plus réputés sur le continent.

Pour le match face à Al-Hilal SC, le MC

Alger se présentera sans son meneur Naidji et Mohamed Zougarna (pour blessure), mais le club devra enregistrer de son attaquant André Delort, absent lors des deux derniers matchs du MCA. Le club soudanais d'Al-Hilal SC qui a fait un grand pas vers les quarts de finale, voudrait bien continuer sur sa lancée afin de garder sa série d'invincibilité de 17 matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

Engagé dans le championnat mauritanien, en compagnie de l'autre club soudanais d'Al-Merreikh (en raison de la situation sécuritaire qui prévaut au Soudan, NDLR), le clubs soudanais occupe la 2e place du championnat avec 20 points (en 8 matches), derrière le leader Nouakchott King's (21 pts - 11 m).

L'entraîneur Florent Ibenge s'est montré optimiste avant le choc face au MCA en déclarant à la presse: "Il faut assurer notre qualification face au MCA, et ne pas attendre les deux dernières journées. On doit jouer avec sérieux et responsabilité, car la qualification n'est pas encore acquise. Actuellement, nous sommes parmi les 16 meilleurs clubs du continent africain, et nous voudrions être parmi les 8 meilleurs". La rencontre - Al Hilal - MC Alger sera dirigée par l'arbitre ivoirien, Ibrahima Kalilou Traoré. L'autre match du groupe A, mettra aux prises samedi prochain, (14h00), à Dar Es-Salaam, Young Africans (Tanzanie) au TP Mazembe (RD Congo).

R.S

FOOT/LIGUE 1

L'ES Mostaganem recruterà 5 joueurs lors du mercato hivernal

La direction de l'ES Mostaganem envisage de renforcer son effectif par cinq nouveaux joueurs lors du mercato hivernal, qui sera lancé le 5 janvier en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce club de Ligue 1 de football.

La même source a assuré que le staff dirigeant travaille en étroite coordination avec le nouveau

staff technique de l'équipe, conduit par Nadir Leknaoui, pour pallier aux insuffisances constatées au niveau de certains postes lors de la phase aller. L'ESM, qui fête ce jour le 85e anniversaire de sa création, a trouvé des difficultés pour suivre le rythme du championnat de l'élite, que ce club retrouve cet exercice après 25 ans d'absence,

en terminant la phase aller à la 16e et dernière place au classement avec 12 points, en attendant de disputer son match en retard face au MC Alger le 2 février prochain à Mostaganem. Les "Vert et Blanc" viennent d'enregistrer l'arrivée du technicien, Nadir Leknaoui, qui devient le troisième entraîneur qui dirige les "Hawata" depuis l'in-

teraison, après Cherif Hadjar et Slimane Raho, respectivement. Pour rappel, la direction de cette formation l'Ouest du pays s'est séparée, cette semaine, de trois joueurs: Hocine Aoued, Aziz Benabdi et Toufik Addadi, au moment où la liste des libérés reste ouverte, indique-t-on de même source.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR

Les clubs endettés interdits de recrutement cet hiver

Les clubs de Ligue 2 de football amateur qui n'ont pas épargné leurs dettes avant le mardi 31 décembre courant seront interdits de recrutement pendant le mercato d'hiver, a annoncé la fédération algérienne de la discipline (FAF). "La deuxième période d'enregistrement est prévue du 10 janvier au 10 février 2025.

Les clubs n'ayant pas honoré leurs dettes, conformément à leurs engagements avant le 31 décembre 2024, seront interdits de recrutement pour cette deuxième période d'enregistrement" a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau Fédéral, tenue en session ordinaire le lundi 30 décembre et pendant laquelle plusieurs autres décisions ont été prises. La phase aller du championnat de Ligue 2 amateur s'est clôturée le 26 décembre courant, et la FAF a constaté avec satisfaction "le respect total du calendrier qui a été parfaitement établi", aussi bien dans le Groupe Centre-Est que dans le Groupe Centre-Ouest.

La compétition reprendra ses droits le vendredi 24 janvier 2025, avec le déroulement de la première journée de la phase retour et, en attendant cela, les clubs toujours en lice en Coupe d'Algérie, auront disputé les 32es et les 16es de finale de cette épreuve populaire. Pour rappel, l'ES Benaknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) ont été sacrés champions d'hiver.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT

Sid Ahmed Elasri réélu à la tête de la FAH

Sid Ahmed Elasri a été réélu pour un deuxième mandat de suite à la tête de la Fédération algérienne handisport (FAH), lors des travaux de l'Assemblée générale élective, tenus mardi à la salle des conférences "Rabah Chebab" du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoune (Algier).

Le président Sid Ahmed Elasri et sa liste composée de douze membres, selon le mode de scrutin mentionné dans les statuts de la fédération algérienne handisport (FAH), a obtenu 43 voix des 44 exprimées, lors des élections auxquelles ont pris part 47 membres sur les 65 que compte la fédération, dont trois voix non délibératives.

Ancien président de la FAH (2008-2012) et ex-joueur handibasket, Elasri a également présidé les destins de l'instance fédérale durant la période (mars 2023-décembre 2024), en remplacement à Slimane Maachou dont les bilans moral et financier de l'année 2022 avaient été rejetés lors des travaux de l'AG ordinaire, tenus le 11 mars dernier. "Tout d'abord, je remercie les membres de notre aimable assemblée pour cette sérénité qui a caractérisé nos travaux aujourd'hui. J'estime qu'ils ont montré leur volonté de maintenir la dynamique qu'a connue notre instance durant les deux précédentes années, ponctuées par de très bons résultats obtenus aux derniers Jeux paralympiques de Paris et les Mondiaux de Kóbé au Japon", a déclaré Elasri.

Dans le programme qu'il a devant l'assistance, le président de la FAH a abordé plusieurs points visant à consolider

l'image de marque du handisport algérien. Il a parlé du renforcement des services techniques de la fédération, de la mise en œuvre d'un système de compétition favorable à alléger le poids sur les clubs, le développement de certaines disciplines, l'augmentation du nombre de licenciés en handisport, mais également sur la prise en charge réelle de jeunes talents et penser dès maintenant à assurer une relève afin de maintenir la notoriété du handisport algérien au plus niveau.

R.S

JUSTICE

Le Zimbabwe abolit la peine de mort

Le Zimbabwe a officiellement aboli mardi la peine de mort, après que le président Emmerson Mnangagwa a promulgué une loi qui commue en peines d'emprisonnement les condamnations d'une soixantaine de condamnés à mort. Un moratoire sur les exécutions était en vigueur dans le pays depuis 2005, mais les tribunaux ont continué à prononcer la peine capitale pour des crimes tels que le meurtre, la trahison et le terrorisme. La loi sur l'abolition de la peine de mort, publiée mardi au Journal officiel, stipule que les tribunaux ne peuvent plus prononcer de peine capitale pour quelque infraction que ce soit et que toute condamnation à mort existante est commuée en peine d'emprisonnement. Toutefois, une disposition prévoit que cette abolition peut être levée en cas d'état d'urgence.

ALLEMAGNE

Plusieurs blessés dans une attaque au couteau à Berlin

Plusieurs personnes ont été blessées, dont deux hospitalisées, à la suite d'une attaque au couteau perpétrée dans l'ouest de Berlin la veille du Nouvel An, a déclaré mardi la police allemande. L'incident a eu lieu vers 11H50 (heure locale) devant un supermarché de Charlottenburg, un quartier généralement tranquille de la capitale, selon le journal allemand Bild. Des témoins ont indiqué que l'assaillant avait attaqué des personnes au hasard avant que plusieurs passants n'interviennent et ne le maîtrisent. Les services d'urgence sont arrivés peu de temps après et le suspect a été placé en garde à vue par la police. L'agence de presse allemande DPA a rapporté qu'à l'heure actuelle, rien ne laissait penser que cette attaque pourrait avoir un motif terroriste. La police n'a pas encore fourni davantage d'informations au sujet de l'incident ou du nombre de victimes et l'enquête suit son cours.

UNION EUROPÉENNE

La Roumanie et la Bulgarie entrent dans l'espace Schengen

La Roumanie et la Bulgarie accèdent mercredi à part entière à l'espace de libre circulation, sur route comme dans les airs, un symbole fort pour les deux pays d'Europe orientale. Déjà un pied dans la zone avec la levée des contrôles en mars 2024 dans les aéroports et ports maritimes, elles ont reçu mi-décembre l'aval de leurs partenaires européens pour bénéficier des mêmes priviléges aux postes-frontières terrestres. Des cérémonies sont prévues en différents points de passage peu avant le basculement prévu à minuit (22H00 GMT). C'est la fin d'une longue attente pour les deux anciens pays communistes, parmi les plus pauvres de l'UE. Ils remplissent les critères techniques depuis 2011 mais "à chaque fois, des Etats membres émettaient des objections", rappelle l'analyste Valentin Naumescu. Des deux côtés, les dirigeants ont salué "une décision historique", soulignant qu'il s'agissait d'un "objectif clé" "depuis leur entrée dans l'UE" en 2007. Crée en 1985, l'espace Schengen comprend désormais 25 des 27 pays membres de l'UE ainsi que leurs voisins associés qui sont la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

CORÉE DU SUD

Le président déchu Yoon sera arrêté d'ici lundi prochain

Le président sud-coréen déchu Yoon Suk Yeol sera arrêté d'ici l'expiration le 6 janvier du mandat d'arrêt émis contre lui, ont affirmé mercredi les enquêteurs qui centralisent les investigations sur sa tentative ratée d'imposer la loi martiale début décembre. L'ordre sera appliqué "dans le délai" prévu, soit lundi au plus tard, a indiqué aux journalistes Oh Dong-woon, le chef du Bureau d'enquête sur la corruption des hautes personnalités (CIO). L'émission d'un mandat d'arrêt contre un chef de l'Etat en exercice est une première en Corée du Sud, Yoon Suk Yeol étant toujours officiellement le président titulaire en attendant que la Cour constitutionnelle confirme ou infirme sa destitution, votée le 14 décembre par les députés. Les enquêteurs espèrent "un processus fluide sans perturbation majeure", a expliqué M. Oh, prévenant toutefois qu'une "mobilisation de la police" était possible. "Nous considérons les actions telles que la pose de barrières et le verrouillage des portails en fer (de la résidence de M. Yoon) pour résister à l'exécution de notre mandat d'arrêt comme une obstruction aux fonctions officielles", a continué le responsable, précisant que qui-conque s'opposerait à l'arrestation du dirigeant déchu pourrait "être poursuivi" en justice.

SOUDAN

Manifestations à Port-Soudan contre l'émission de nouveaux billets de banque

Des dizaines de Soudanais ont manifesté mardi à Port-Soudan contre la décision du gouvernement de procéder, dans les zones qu'il contrôle dans le pays en guerre, à un remplacement partiel des billets de banque. Le gouvernement a prolongé d'une semaine la

validité des coupures de 500 et 1.000 livres soudanaises, vouées au rappel, après ces protestations dans la capitale. Selon le gouvernement, réfugié à Port Soudan, l'échange de billets dans les zones contrôlées par l'armée, dans le nord et l'est, vise à "protéger l'économie nationale et à combattre

les agissements criminels". Mais la mesure fait craindre une nouvelle fracture entre ces secteurs et les zones tenues par les FSR, soit la quasi-totalité de la région occidentale du Darfour et des pans entiers du sud et du centre. Les FSR ont déjà interdit l'utilisation de nouveaux billets dans les

zones qu'elles contrôlent, et accusé l'armée de "complot visant à diviser le pays". La capitale Khartoum, dans le centre du Soudan, est partagée entre les deux forces. Lundi, date limite fixée précédemment pour l'échange, le commerce et les transports à Port Soudan étaient paralysés.

SÉNÉGAL

"Fin de toutes présences militaires étrangères dès 2025"

Le président sénégalais Babacar Diomaye Faye a annoncé mardi "la fin de toutes les présences militaires de pays étrangers au Sénégal, dès 2025", dans un discours à l'occasion du Nouvel An. Le 28 novembre, il avait annoncé que la France allait devoir fermer ses bases militaires au Sénégal. "J'ai

instruit le ministre des Forces armées de proposer une nouvelle doctrine de coopération en matière de défense et de sécurité, impliquant, entre autres conséquences, la fin de toutes les présences militaires de pays étrangers au Sénégal, dès 2025", a déclaré mardi M. Faye, élu en mars. Il fixe ainsi pour la pre-

mière fois une date de départ des bases militaires étrangères dans le pays, aux relations fortes avec l'Occident. "Tous les amis du Sénégal seront traités comme des partenaires stratégiques, dans le cadre d'une coopération ouverte, diversifiée et décomplexée", a précisé le chef de l'Etat sénégalais.

PRÉSIDENTIELLE AU CAMEROUN

Paul Biya se dit attentif aux sollicitations de ses militants

Au Cameroun, le président Paul Biya a prononcé son traditionnel discours de fin d'années le 31 décembre 2024. Après avoir évoqué les réalisations de son gouvernement et quelques événements qui auront marqué l'année qui s'achève, à l'instar des inondations dans la région de l'Extrême nord du pays qui fait plus de 200 000 sinistrés, Paul Biya a rappelé que l'année 2025 est « une année pleine de défis ». En effet, le calendrier électoral prévoit les élections régionales, et surtout l'élection présidentielle. À



bientôt 92 ans, dont 40 passés à la tête de son pays, Paul Biya reste le candidat naturel du RDPC selon les textes du parti. Le chef de l'Etat camerounais s'est dit attentif aux sollicitations de ses militants pour 2025.

GUINÉE

Reprise totale des activités politiques en vue des élections

En Guinée, « 2025 sera une année électorale » a annoncé le président Mamadi Doumbouya à la télévision nationale lors de ses voeux à la nation. Au programme : des élections législatives, présidentielles et communales ainsi qu'un référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution. Fin octobre et après une campagne de recensement et d'évaluation des partis politiques du pays, le gouvernement avait indiqué la dissolution ou la suspension de 50 % d'entre eux. Ce mardi 31 décembre, Mamadi Doumbouya a annoncé la reprise totale des activités politiques en vue des élections.

BOMBES ET PLUIES DANS LE CIEL DE GHAZ

Les tentes sous l'eau et les déplacés meurent de froid

La Direction de la Défense civile palestinienne a déclaré, hier, que les pluies torrentielles des deux derniers jours ont submergé environ 1 542 tentes abritant des déplacés dans la bande de Gaza. Beaucoup d'entre eux ont souffert de "frissons dus au froid", ce qui agrave leur souffrance en raison de l'extermination perpétrée par Israël depuis 15 mois.

Dans un communiqué, le bureau de la Défense civile a ajouté que les équipes de secours ont observé que des centaines de tentes étaient submergées par les eaux de pluie, avec un niveau d'eau dépassant les 30 centimètres.

Il a précisé qu'un grand nombre de déplacés ont souffert de "frissons dus au froid", tandis que l'eau de pluie a endommagé leurs effets personnels et leurs meubles. Selon le communiqué, à Gaza-ville, la Défense civile a observé l'inondation de 242 tentes dans les camps de déplacés situés sur le terrain du stade Yarmouk et du parc municipal de Gaza, 185 tentes sur le site du complexe Al-Saraya (au centre), et 70 tentes dans la zone du parking de Shujaiya (à l'est).

Les équipes de la Défense civile ont également documenté l'inondation de 170 tentes autour de la zone de la station balnéaire "Fash Fersh" dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, et la submersion de plus de 665 tentes dans la zone de l'Université Al-Aqsa, autour de la prison "Asda" et de la "mare du quartier Al-Amal" à Khan Younis. Dans le gouvernorat central, la Défense civile a rapporté que les tentes submergées se concentraient dans la zone ouest de Deir al-Balah, autour



de la zone de "Al-Birka" et dans la région de Wadi Al-Salqa, totalisant 210 tentes. Il a également été signalé que des centaines d'autres tentes ont été partiellement inondées, mais avec un niveau d'eau inférieur à 30 centimètres. Dans la soirée de mardi, l'onde de froid qui a frappé les territoires palestiniens dimanche dernier, accompagnée de fortes pluies et d'un air froid, s'est estompée, bien que les températures demeurent fraîches à très froides. Au début de ce phénomène, le bureau de presse gouvernemental de Gaza avait averti des effets catastrophiques

pour les déplacés palestiniens, soulignant que 81 % de leurs tentes étaient en très mauvais état. Lundi, le bureau gouvernemental à Gaza a annoncé une augmentation du nombre de décès parmi les déplacés contraints de vivre dans les tentes après la destruction de leurs maisons par Israël, atteignant sept morts, dont six enfants, alors que les Nations unies ont mis en garde contre une augmentation des décès d'enfants à cause du froid intense et du manque d'abris. Depuis le 7 octobre 2023, soutenu par les États-Unis, Israël commet un génocide à Gaza, faisant 154 000 morts et blessés palestiniens, dont la majo-

rité sont des enfants et des femmes, avec plus de 11 000 disparus. Cette situation est accompagnée de destructions massives et d'une famine ayant tué des dizaines d'enfants et de personnes âgées, constituant l'une des pires catastrophes humanitaires au monde. Israël poursuit ses massacres en ignorant les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale le 21 novembre dernier contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu et l'ex-ministre de la Défense Yoav Galant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à l'encontre des Palestiniens.

R.I

VOLKER TÜRK (CHEF DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU)

Les hôpitaux de Gaza sont devenus un "piège mortel" pour les Palestiniens

Les hôpitaux de la bande de Gaza sont devenus un "piège mortel" pour les Palestiniens, a indiqué le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, relevant que dans certaines circonstances, la destruction délibérée d'installations de soins de santé peut s'apparenter à une forme de punition collective, qui constituerait également "un crime de guerre". "Comme si les bombardements incessants et la situation humanitaire désastreuse à Gaza ne suffisaient pas, le seul sanctuaire où les Palestiniens auraient dû se sentir en sécurité est en fait devenu un piège mortel", a déploré, mardi, dans un communiqué, Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Selon un nouveau rapport du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), les attaques sionistes systématiques contre les hôpitaux de Gaza soulèvent de graves préoccupations quant aux crimes graves au regard du droit international. Le rapport affirme, à ce titre, que le système de santé de

Gaza est "au bord de l'effondrement total" à cause de ces attaques incessantes depuis le début de la guerre en octobre 2023. Le document décrit en détail la destruction du système de santé à Gaza et l'ampleur des meurtres de patients, de personnel et d'autres civils lors de ces attaques, "au mépris flagrant du droit international humanitaire et des droits de l'homme". Au cours de la période couverte par le rapport, il y a eu au moins 136 frappes sur au moins 27 hôpitaux et 12 autres installations médicales, faisant de nombreuses victimes parmi les médecins, les infirmières, et d'autres civils, et causant des dommages importants, voire la destruction complète des infrastructures civiles.

Le rapport constate que les opérations menées par l'armée sioniste à l'intérieur et autour des hôpitaux, ainsi que les combats qui y sont associés ont des conséquences qui vont bien au-delà des structures physiques. De nombreux blessés sont décédés alors qu'ils atten-

daient d'être hospitalisés ou soignés. Selon le ministère palestinien de la Santé, à la fin du mois de juin 2024, plus de 500 professionnels de la santé avaient été tués à Gaza depuis le 7 octobre 2023. L'effroyable destruction causée par les attaques de l'armée sioniste contre l'hôpital Kamal Adwan vendredi dernier - qui a laissé la population du nord de Gaza presque sans accès à des soins de santé adéquats - reflète le modèle d'attaques documenté dans le rapport.

Le personnel et les patients ont été contraints de fuir ou ont été placés en détention, et de nombreux cas de torture et de mauvais traitements ont été signalés. Le directeur de l'hôpital a été placé en détention et personne ne sait ce qu'il est advenu de lui et où il se trouve. Le chef des droits de l'homme de l'ONU rappelle, dans ce contexte, que "la protection des hôpitaux en temps de guerre est primordiale et doit être respectée par toutes les parties, à tout moment".

R.I

CAMP DE BUREIJ À JABALIA

17 Martyrs dans des bombardements sionistes

Au moins 17 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans des bombardements aériens de l'armée sioniste sur le camp de Bureij et la ville de Jabalia, au centre et au nord de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Au moins 15 Palestiniens, pour la plupart des enfants, sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans le bombardement par les avions de combat de l'armée sioniste d'une maison à Jabalia al-Balad, au nord de Gaza, tandis que deux autres Palestiniens sont tombés en martyrs dans un autre bombardement ayant visé une maison dans le camp de Bureij, précise Wafa.

Les forces d'occupation ont, en outre, fait exploser des résidences dans la ville de Beit Lahia ainsi que dans le camp de Jabalia et ses environs, au nord de la bande de Gaza, ajoute la même source. Par ailleurs, les véhicules militaires de l'armée sioniste ont ouvert le feu dans la zone nord-ouest de la ville de Gaza, tandis que son artillerie a ciblé les quartiers sud-est du camp de réfugiés de Bureij, dans le centre de la bande de Gaza.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Gaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 45 541 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 108 338 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

R.I

NUCLÉAIRE IRANIEN

Une nouvelle réunion à Genève le 13 janvier

Iran tiendra le 13 janvier prochain à Genève des discussions sur son programme nucléaire avec trois pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni), après de précédents pourparlers fin novembre, a rapporté mercredi un média iranien. Il s'agira d'un "dialogue et d'une consultation et non de négociations", a précisé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Kazem Gharibabadi, cité par l'agence Isna.

L'Iran a tenu des négociations sur son programme nucléaire controversé en novembre 2024 avec la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. Le ministère iranien des Affaires étrangères avait annoncé que le deuxième tour des pourparlers avec les pays de l'Union européenne sur le nucléaire iranien aura lieu en janvier.

RÉGION DU PUNTALAND EN SOMALIE

Les forces de sécurité repoussent une attaque

Les forces de sécurité somaliennes ont repoussé mardi une attaque contre une base militaire dans la région du Puntland, dans le nord-est du pays, ont rapporté mercredi des médias. "Le vice-président du parlement du Puntland était en visite sur la base au moment de l'attaque", a déclaré le capitaine Yusuf Mohamed, officier des forces antiterroristes du Puntland, cité par des médias. Il a indiqué que "neuf kamikazes avaient été éliminés et que plusieurs soldats avaient été blessés".

17^E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL À ALGER

”Agrrabu N’Kayan” du Théâtre de Tizi-Ouzou remporte le Grand prix

La pièce de théâtre "Agrrabu N’Kayan" (l'embarcation vers Cayenne) du Théâtre régional de Tizi-Ouzou a remporté, lundi soir à Alger, le Grand prix du 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna).

Ainsi, le prix du meilleur espoir masculin a été attribué au jeune Benyoussef Sid Emmou pour son rôle dans "Sarkhat el awad", du théâtre régional d’Aïn Defla, alors que celui du meilleur espoir féminin est revenu à Feriel Medjadjî pour son rôle dans "Oun’tha El Djinn" du théâtre régional de Mostaganem.

Le Prix du meilleur second rôle masculin a été décerné à Fethi Mekbarki pour son rôle dans "El Ikhtiyar" du théâtre régional de Saïda alors que celui du meilleur second rôle féminin, est revenu à Hadjer Seraoui pour son rôle dans "Aqd el Djouhar" du Tna.

Dans la catégorie, "Meilleure chorégraphie" le jury a choisi de distinguer Aissa Chouat et le spectacle "Zahret Er’Rimel" (la rose des sables) du théâtre régional d’Adrar, laissant le prix de la meilleure mise en scène à Mohamed Frimehdi pour la pièce "El Ikhtiyar" du théâtre régional de Saïda et celui du meilleur scénario à Hacroun El Kilani pour le spectacle "Oun’tha El Djinn" (la femme du Djinn) du théâtre régional de Mostaganem.

Par ailleurs, le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué au comédien, Tahar Ben Saïfiddine, pour son rôle dans le spectacle "Infisam thoulathi el abâad" du théâtre régional de Laghouat et celui de la meilleure interprétation féminine à Lydia Larini pour son rôle dans "Es’Saqia" du théâtre régional de Souk Ahras.

La meilleure scénographie a été, selon la décision du jury présidé par le docteur Lakhdar Mansouri, celle de Hamza Djaballah dans le spectacle "El Kalima" du théâtre régional de Sidi Bel Abbès, alors que le prix de la meilleure bande sons et musique est revenu à Ahmed Boumaâza dans "Infisam thoulathi el abâad" du théâtre régional de Laghouat.

Auparavant, et parmi la quinzaine de recommandations émises par le jury du 17e Fntp, il a été préconisé de permettre aux troupes participant aux prochains Fntp d’assister à toutes les représentations, afin d'avantage les échanges entre elles et rendre ainsi possible la naissance de nouveaux projets, ainsi que celle de permettre à la troupe lau-



réate au Fntp de représenter l’Algérie dans les manifestations internationales. Les trois classes des ateliers de formations, organisées en marge des représentations théâtrales au programme du 17e Fntp, ont présenté, en alternance avec les remises de distinctions, leurs travaux artistiques réalisés durant les Masters Class que le nombreux public a longtemps applaudis. Ouvert le 20 décembre dernier, le 17e Fntp a pris fin

lundi, après avoir mis en concurrence 19 représentations, présenté plusieurs spectacles hors compétition et des animations de rue, au-delà de la programmation de plusieurs conférences en lien essentiellement avec les célébrations du 70 anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération et l’organisation des Masters Class au profit de jeunes apprenants

R.C

Mascara : ouverture des premières Journées du théâtre pour enfants

La première édition des Journées du théâtre pour enfants, organisées à l’occasion des vacances scolaires d’hiver, a débuté mardi au Théâtre régional "Bachir Zahar" de Mascara.

La journée inaugurale de cette manifestation, initiée par cet établissement culturel, a été marquée par la présentation de la pièce "El-Goual", produite par l’association culturelle El Jil d’Oran.

Cette œuvre, écrite et mise en scène par Salim Tayebi, raconte l’histoire d’un vieil homme qui narre à ses petits-enfants une série d’histoires traditionnelles, véhiculant des messages de sensibilisation à portée pédagogique et culturelle. Le programme de cette manifestation de cinq jours prévoit une série de pièces de théâtre destinées aux enfants, telles que "Le Royaume des Clowns" de l’association culturelle El-Djil d’Oran, "Rafik, un héros en carton" de l’association El-Moustakbal de Mascara, et "La Place des Jeux" de l’association culturelle El-Meddad pour le théâtre et les arts de Mostaganem. Ce rendez-vous culturel comprendra également des spectacles variés animés par des artistes locaux et issus plusieurs autres régions du pays.

R.C

Appel à participation pour le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Mâachi" 2025

Le dépôt des candidatures pour le prix du Président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Mâachi", dans son édition 2025, est ouvert du 1er janvier jusqu’au 15 mars prochain.

Les candidats voulant participer à ce concours annuel sont invités à déposer leurs dossiers via la plateforme numérique du ministère (sdcscalca@m-culture.gov.dz) ou au niveau des directions de la culture et des arts à travers les wilayas ou le ministère de la Culture et des Arts. Les disciplines couvertes par le prix concernent les œuvres littéraires (le roman, la poésie et l’œuvre écrite de théâtre) et les œuvres artistiques (les arts lyriques, chorégraphiques, plastiques, visuels, théâtrales et cinématographiques). Les modalités et les conditions et le dossier à fournir pour la participation sont accessibles sur le site Internet du ministère (www.m-culture.gov.dz). Crée en 2009 en vertu d’un décret présidentiel, le prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Mâachi" est destiné aux jeunes créateurs de moins de 35 ans. Le prix est décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline, le 8 juin, à l’occasion de la Journée nationale de l’artiste.

R.C

TOD dévoile la bande-annonce de sa nouvelle série "Sarah"

TOD Studios a annoncé que sa dernière production "Sarah" sera défusé à partir du 7 janvier 2025.

Sarah suit une chaîne d’événements déclenchés par l’enlèvement d’un enfant, révélant des secrets cachés et poussant les relations au bord du gouffre. Alors que chaque personnage fait face aux conséquences, ils commencent à se rendre compte que leur vie apparemment stable est en train de s’effondrer. L’incident révèle la vulnérabilité de leur vie, les incitants à repenser et à reconstruire. Cette série de 10 épisodes, inspirée de "Sept types d’ambiguité", met en vedette un casting égyptien de premier plan, avec Khaled El Nabawy, Yosra El Lozy, accompagnés de Hany Adel, Ahmed Wafik, Ahmed Magdy, Gihan El Shamashery, Iny El Mokaddem, Naglaa Badr, Diamand Abou Abboud et Mohamed Kelany. Chaque épisode se concentre sur un personnage différent, offrant une perspective unique et une expérience cinématographique. Réalisé par Ahmed Khaled, Sarah utilise un style visuel noir distinctif avec des tons froids et des couleurs dénaturées, reflétant le trouble psychologique de ses personnages. Cette approche artistique non seulement donne un aspect cohérent à la série, mais renforce également sa profondeur émotionnelle. Avec sa narration intense et son style cinématographique innovant, Sarah devrait être l’un des drames les plus captivants de la nouvelle l’année.

N.C

20^E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À CONSTANTINE

”Rafik, un héros en carton” reçoit le prix du meilleur spectacle

La pièce "Rafik, un héros en carton", de l’Association des activités d’avenir de Mascara, a été couronnée, lundi, du prix du "Meilleur spectacle intégré" lors de la cérémonie de clôture du 20e Festival national du théâtre pour enfants, abrité, 6 jours durant, par la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine.

Le jury a décerné le prix de la "Meilleure mise en scène" à la pièce "La cabane mystérieuse", produite par l’Association "Clés pour les arts culturels", de la wilaya de Relizane, et le prix

du "Meilleur texte théâtral" à l’œuvre "Le conte de Rami", produite par l’Association des étoiles artistiques pour les jeunes talents de Médéa.

Les pièces "La lanterne magique", de l’Association Noudjoum de Blida et "Une histoire d’innocence" de la troupe "Noursine" de Medjana (Bordj Bou Areridj) ont remporté, ex-aequo, le prix du "Meilleur spectacle collectif".

Le commissaire du festival, Sadek Maazouzi, a souligné que cette édition a permis de constater une évolution remarquable du niveau des représenta-

tions théâtrales présentées", ce qui reflète, selon lui, "les efforts déployés par les troupes et les associations participantes qui ont présenté des œuvres de qualité, répondant aux attentes du jeune public".

Cette manifestation a été "l’occasion de promouvoir les échanges culturels et artistiques entre les différentes troupes théâtrales, contribuant ainsi au développement du spectacle théâtral en Algérie", a-t-il ajouté, soulignant l’importance de continuer à soutenir ce type de manifestations pour renforcer la

position du théâtre en tant que moyen d’expression artistique et culturelle".

Ce festival national, organisé par l’Association des activités culturelles et scientifiques pour la jeunesse de Constantine, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports, avait été inauguré par le ministre de la Jeunesse, chargé du conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Haidaoui. Seize (16) pièces théâtrales représentant autant de wilayas du pays y ont participé.

R.C

ITÉLÉ

TF1 Doctor Strange

21h10



Doctor Strange suit l'histoire du Docteur Stephen Strange, qui, après un tragique accident, doit mettre son égo de côté et apprendre les secrets d'un monde caché de mysticisme et de dimensions alternatives.

CANAL+ Rogue Heroes

21h09



Au printemps 1943, après la capture de David Stirling, le groupe des SAS est dirigé par le commandant Paddy Mayne.

W9 Le roi lion

21h10



Dans la savane, un événement de taille vient de se produire : Simba, le fils du roi lion Mufasa, vient de naître et il est présenté à tous les animaux sur lesquels il est appelé à régner un jour.

M6 Le meilleur pâtissier

21h10



Les quatre pâtissiers encore dans la compétition donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de se qualifier pour la finale.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



6ter The Holiday

21h10



Amanda, une Américaine et Iris, une Anglaise, sont déçues par le comportement des hommes. Ces trentenaires décident d'échanger leurs maisons pour les vacances de Noël.

TFX Le transporteur : héritage

21h05



Un jour, une certaine Anna Frank Martin contacte pour une mission. Après avoir échappé à la police, il est embarqué malgré lui dans un braquage de banque sophistiqué.

Une mauvaise nouvelle aux fans : The Batman 2 à nouveau décalé



Alors que Warner Bros. avait déjà annoncé le report de la date de sortie de "The Batman 2" en mars dernier, le studio vient de la décaler de nouveau. En 2022, Robert Pattinson est apparu pour la première fois à l'écran dans la peau de Bruce Wayne. Réalisé par Matt Reeves, The Batman nous proposait une nouvelle version, particulièrement sombre, de l'histoire du célèbre justicier masqué. Celui-ci était confronté à un tueur sadique répandant la peur parmi l'élite de Gotham à cause de ses crimes et des indices mystérieux qu'il laissait en chemin. Parvenir à convaincre les fans avec un nouveau film centré sur Batman n'était un projet facile. Surtout après le succès de la trilogie The Dark Knight de Christopher Nolan. Mais Matt Reeves a réussi son pari. Son long-métrage a été majoritairement bien reçu à sa sortie. Warner Bros. a donné son feu vert pour le développement d'une suite. Malheureusement, le studio a récemment annoncé une mauvaise nouvelle au sujet de ce nouveau film.

Les fans du premier film sur le chevalier noir avec Robert Pattinson vont devoir patienter plus longtemps que prévu avant de pouvoir découvrir sa suite. Car, comme rapporté par Deadline, Warner Bros. a officiellement décalé la date de sortie de The Batman 2. Le film sortira près d'un an plus tard que sa date prévue depuis mars dernier. Au lieu du 2 octobre 2026, il arrivera dans les salles le 1er octobre 2027 en Amérique du Nord. En France, il devrait sortir deux jours plus tôt. Un autre film prendra la place de The Batman 2 dans le calendrier des sorties. Il s'agit de Judy, le nouveau long-métrage d'Alejandro González Iñárritu. Il sera donc à découvrir à partir du 2 octobre 2026 en Amérique du Nord.

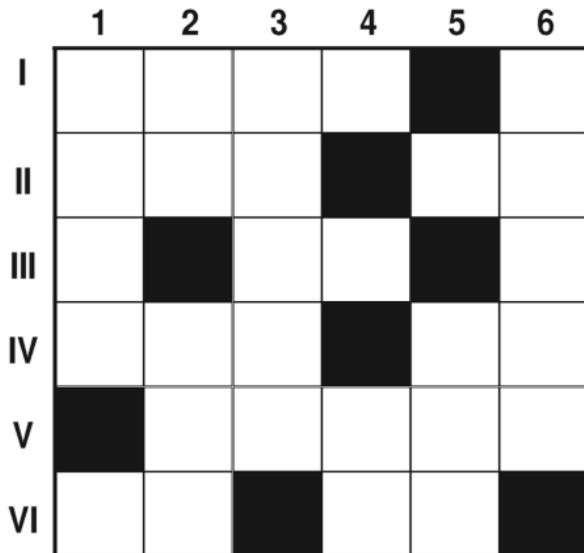
PARIS PREMIÈRE Le canardeur

21h00



Le braqueur de banque John Thunderbolt se lie d'amitié avec Lightfoot. Ensemble, ils décident de récupérer un magot d'un demi-million de dollars que Thunderbolt avait planqué dans une vieille école....

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

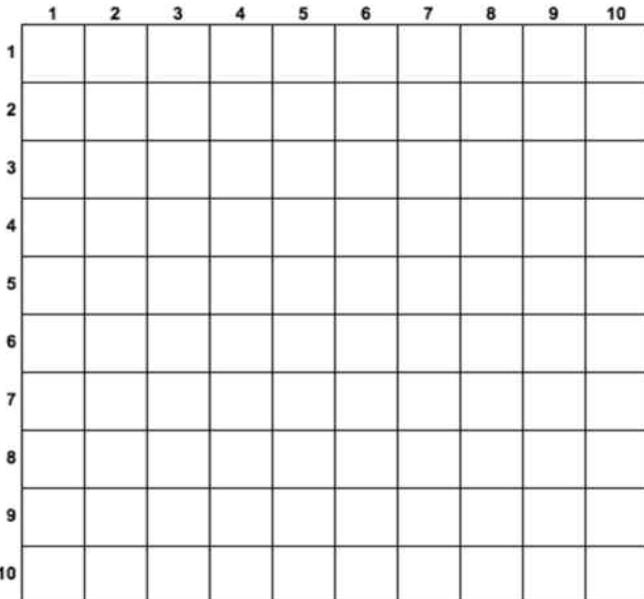
- I. Cette année, Ravaillac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyre de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1077



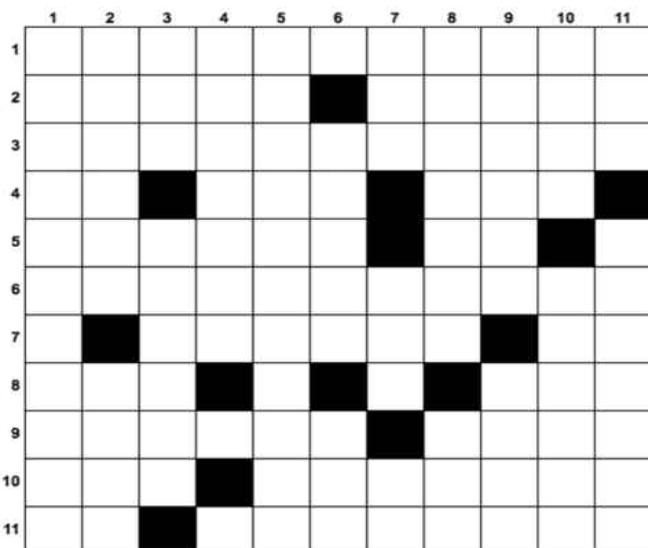
Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voi-sines du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Giguerait.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Puces d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjetif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vascu-laire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 1077



Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bre-tagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misere du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu' île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Compor-tements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

DJAMAA EL DJAZAIR

Ouverture du Conseil de lecture de "Sahih Al-Boukhari"

Le Conseil de lecture de "Sahih Al Boukhari" sera ouvert à partir du mercredi 1er janvier 2025 correspondant au 1 Radjab 1446 de l'hégire, a indiqué, mardi, un communiqué du rectorat de Djamaa El-Djazair. "En application de la tradition de nos oulémas et nos aïeux pour l'avènement du mois de Radjab, le rectorat de Djamaa El Djazair a annoncé l'ouverture du Conseil de lecture de Sahih Al Boukhari dans l'esplanade de la Mosquée, à compter du mercredi 1er janvier 2025 correspondant au 1er Radjab 1446, juste après la prière d'Al-Aṣr", soulignant que "l'invitation est publique", a ajouté la même source.

TRAFIG DE VÉHICULES À ALGER

Démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Rouiba, ont démantelé, au cours de la semaine dernière, un réseau criminel international composé de treize individus, spécialisé dans le trafic de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base, a indiqué mardi un communiqué de ces services. "Le réseau criminel international est composé de treize individus issus de plusieurs wilayas, âgés entre 28 et 70 ans, poursuivis pour faux et usage de faux dans des documents administratifs officiels, détention et contrefaçon des sceaux de l'Etat, trafic international de véhicules, abus de fonction et atteinte à l'économie nationale", a noté la même source, avant de préciser : "agis-

sant sur informations selon lesquelles deux individus s'adonnaient à une activité douteuse consistant en la falsification de documents administratifs de véhicules, les enquêteurs de la Brigade ont procédé à l'identification et à l'arrestation des deux suspects". Les investigations menées par les enquêteurs sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent ont révélé l'existence d'un réseau criminel opérant sur l'ensemble du territoire national et en dehors du pays à travers le trafic de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base.

L'opération a permis "l'arrestation des membres du réseau, composé de 13 individus, ainsi que la saisie et la récupération de 13 véhicules dont la base de données a été falsifiée, de sceaux administratifs contrefaits, de matériel informatique utilisé dans les opérations de falsification, de plaques d'immatriculation et de faux documents administratifs, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 220 millions de centimes et en devises de 40 dollars et 110 dinars tunisiens". Les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, a conclu la même source.

MÉTÉO

Premiers flocons de neige à Nâama

Les habitants de plusieurs régions de la wilaya de Nâama se sont réveillés, mercredi, en admirant le manteau blanc qui recouvrait les rues des villes de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra, après les premières chutes de neige, accompagnées d'une baisse sensible des températures. Bien que les premières chutes de neige n'aient pas été abondantes, elles ont recouvert les sommets et les hauteurs des dunes de sable, ainsi que le mont de la zone touristique de Mekhiter, le mont Aïssa et Mekalis, autour de la région d'Aïn Sefra, créant une atmosphère particulière, qui annonce d'une année pleine de promesses pour les habitants de la région.

A Mecheria, la chute sensible des températures n'a pas empêché les enfants de profiter de la neige, qui a

commencé à tomber, tôt dans la matinée. De nombreux habitants ont immortalisé la beauté des paysages en prenant des photos souvenirs. Le mont Antar, adjacent à la ville de Mecheria, a également été recouvert de neige, au grand plaisir des habitants des régions nord de la wilaya de Nâama, qui ont exprimé leur espoir que ces chutes de neige contribuent à revitaliser la végétation des pâturages steppiques. Les services de la Protection civile de la wilaya ont indiqué que ces chutes de neige n'ont pas causé de fortes accumulations sur les routes et n'ont pas entravé la circulation. Cependant, les autorités ont recommandé aux conducteurs de faire preuve de prudence pour éviter les dérapages et les accidents dus au verglas.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 229 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 222 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec deux morts qui ont été heurtés par un camion sur le chemin de wilaya N 13 dans la commune et daïra d'Arzew, a précisé la même source. La Protection civile est également intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 38 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Laghouat, Batna, Tlemcen, Djelfa, Saïda, Constantine, Boumerdes, Tissemsilt, Khencelia, Tipaza et Chlef, qui a enregistré le décès d'un homme âgé de 86 ans au domicile familial dans

la commune et daïra de Chlef. Les mêmes secours sont, par ailleurs, intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers la wilaya d'Alger, Batna et Tipaza, a conclu le communiqué. Hier à Sidi Bel Abbès, un accident de la circulation, a fait sept blessés, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, le sinistre a eu lieu sur la route nationale N°13, entre la commune de Sidi Ibrahim et la daïra d'Aïn El-Bard, et a impliqué une collision en chaîne entre trois véhicules. Les éléments de la Protection civile sont intervenus vers 06h57 pour porter secours aux victimes. Les victimes ont été prises en charge sur place, avant d'être transportés d'urgence vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de cet accident.

USA

Saisie record de bombes artisanales

L'FBI termine l'année sur un record avec la découverte de plus de 150 bombes artisanales dans une ferme de Virginie, dans l'ouest des Etats-Unis, la plus importante saisie de ce type dans l'histoire de la police fédérale américaine, selon des documents judiciaires. Intervenant après une dénonciation d'un voisin inquiet, les policiers ont trouvé les explosifs en fouillant la maison de Brad Spafford, un homme marié et père de deux jeunes enfants, précisant ces documents déposés lundi et dont les médias américains se sont fait l'écho mardi. Les bombes artisa-

nales ont été trouvées à l'intérieur d'un sac à dos dans une chambre à coucher, selon la même source. Un explosif était même stocké dans un congélateur à côté de la nourriture et portant une étiquette "Ne pas toucher". Les enquêteurs ont également trouvé un carnet de "recettes" pour fabriquer des explosifs comme des grenades. Le suspect a été inculpé pour possession illégale d'un fusil et devrait vraisemblablement faire face à des accusations supplémentaires pour la détention d'explosifs, possible de 10 ans de prison, selon le parquet.

LA NATION

Jeudi 02 Janvier 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:22 12:50 15:23 17:43 19:12

Météo

Alger

18

Tizi Ouzou

19

Tiaret

22

Béjaïa

18

Constantine

20

Oran

23

POPULATION MONDIALE

8,09 milliards d'habitants le jour du Nouvel An

La population mondiale a augmenté de plus de 71 millions de personnes en 2024 et s'est élevée à 8,09 milliards d'habitants le jour du Nouvel An, ont révélé les estimations du Bureau du recensement des Etats-Unis. L'augmentation de 0,9 % enregistrée en 2024 constitue un léger ralentissement par rapport à 2023, lorsque la population mondiale a augmenté de 75 millions de personnes. Selon les estimations, en janvier 2025, 4,2 naissances et deux décès sont attendus chaque seconde dans le monde.

SAVE THE CHILDREN (ONG)

Plus de 18 millions d'enfants nés dans la faim en 2024



Plus de 18 millions d'enfants sont nés dans la faim dans le monde en 2024, soit environ 35 enfants par minute, selon une analyse de l'ONG Save the Children. "Cette année (2024), au moins 18,2 millions de nouveau-nés – soit 35 enfants par minute – sont nés dans un monde où la faim est leur réalité dès les premiers instants de leur vie. La faim ne connaît pas de frontières. Elle sape l'enfance, épouse l'énergie des enfants et risque de les priver de leur avenir", a déclaré mardi, Hannah Stephenson, responsable mondiale de la lutte contre la faim et la nutri-

tion chez Save the Children. Cette dernière a souligné le besoin d'"un financement immédiat et d'un accès sécurisé aux services humanitaires vitaux pour les enfants et les familles qui ont désespérément besoin de nourriture, de nutrition, de soins de santé, d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, de protection sociale et de soutien aux moyens de subsistance". Save the Children appelle les dirigeants mondiaux à "attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, notamment en redoublant d'efforts pour réduire les conflits, en s'attaquant

à la crise climatique et aux inégalités mondiales, et en construisant des systèmes de santé, de nutrition et de protection sociale plus résilients". L'analyse des données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a montré que le nombre d'enfants nés dans la faim a augmenté d'environ 5 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Les conflits, les déplacements, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'augmentation du coût des aliments ont tous contribué au déclin de la nutrition des enfants à l'échelle mondiale, selon l'agence onusienne.

DGSN

Lancement d'un concours de recrutement d'agents de police

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture d'un concours sur épreuves pour le recrutement d'agents de police au titre de l'année 2024. "Les personnes intéressées (femmes et

hommes) sont invitées à télécharger et à imprimer le formulaire de participation au concours via le site web et les comptes de la Police algérienne sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X et WhatsApp), où ils peuvent également consulter les conditions de recrute-

ment", a précisé la même source. La DGSN informe les personnes désirant rejoindre les rangs de la Sécurité nationale que "le dépôt des dossiers de candidature se fait au niveau des sièges des sūretés de daïras et de wilayas", selon le communiqué.